

AAPP LES DEUX TRUITES

NOUVEAU

Amis pêcheurs

À partir de cette année l'association AAPP les deux truites à besoin de votre soutien pour l'obtention de la subvention du CSE.

Il faudra pour cela remplir le formulaire de subvention Sports et loisir qui se trouve dans le bulletin du CSE, ou avec la demande de carte de pêche envoyé au retraité.

Les membres concernés par cette demande sont :

- Membre A salarié
- Membre B conjoint et enfant moins de 18 ans
- Membre H retraité



http:aapples2truitesfr aapp.lesdeuxtruites@gmail.com